

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Vie institutionnelle/Demande DETR-DSIL pour l'achat de 2 véhicules

Séance du 03/11/2023

Délibération n° 88

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 23

Absents : 17

Votants : 33

- dont « pour » : 32

- dont « contre » : 1

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 27 octobre 2023 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, dans la salle de délibérations de la mairie de Tsingoni le vendredi 03 novembre 2023 à 14 heures.

Présents :

Ahmed Combo PAPA, ABDOU COLO Nassuhati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ADAM Ahmed, ALLAOUI Mohamed, BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, IBRAHIMA SAID Maarifa, MIKIDADI Madihali, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI MOHAMED Moinjdié, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi, ABDOU Fatima, ABDOURAHAMANE Céline, ATTIBOU Zainati, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, CHANRANI Daoudou, ISSOUFI Ramadani,

Absents :

Houssamoudine ABDALLAH, MADI OUSSENI Mouhamadi, MOHAMED Zainaba, NOUDJOUR Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, YSSOUFI Chaidati, ABDALLAH Oiduati, ABDOU Mohamed, AMBDI Youssouf, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR SOILIH Inchat, MDALLAH Anlamati, SOUMAILA Mhamadi.

Absents représentés :

- Houssamoudine ABDALLAH représenté par ATTIBOU Zainati,
- MADI OUSSENI Mouhamadi représenté par ISSOUFI Ramadani,
- MDALLAH Anlamati représentée par IBRAHIMA SAID Maarifa,
- MOHAMED Zainaba représentée par BOURA Zaounaki Fatima,
- YSSOUFI Chaidati représentée par Mohamed ALLAOUI,
- ABDOU Mohamed représenté par ABDOU COLO Nassuhati,
- AMBDI Youssouf représenté par SAID Mariame,
- DIGO Popina représentée par ANDJILANI Housséni
- MROIVILI MOILIM Amina représentée par CHANRANI Daoudou,
- BACAR SOILIH Inchat représentée par BOINA MZE Salim.

Secrétaire de séance : ATTIBOU Zainati Vu la délibération n°12 du 29 mars 2021 portant création d'un service intercommunal de police municipale au sein de la communauté de communes du centre-ouest en vue d'une mutualisation avec les communes membres pour les missions relevant des pouvoirs de police des maires et pour celles relevant des pouvoirs de police spéciale éventuellement transférés au président de l'epci.

Considérant le recrutement et la prise de fonctions de quatre agents de police depuis le 1^{er} octobre 2023,

Considérant la nécessité d'une présence policière régulière sur le terrain pour mener dans un premier des actions de sensibilisation en matière de protection de l'environnement et de respect des règles d'urbanisme avant la mise en œuvre d'une phase plus répressive ;

Considérant que l'intervention de la police nécessite des moyens techniques et de transport ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité,

Décide

- ❖ De solliciter l'Etat pour l'attribution d'une subvention DETR/DSIL d'un montant de 54 193.60 € pour le financement de l'acquisition de 2 véhicules avec les accessoires correspondants pour les besoins de la police municipale intercommunale selon le plan de financement suivant :

DTRE/DSIL	54 193.60€	80%
3CO	13 548.40€	20%
TOTAL	67 742€	100%

- ❖ **D'autoriser** M le président à prendre tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré le 03/11/2023,

**Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre**

Le président de la 3CO

Signé par : Saïd Maanrifa IBRAHIMA
Date : 07/11/2023
Qualité : Président

M. IBRAHIMA Saïd Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest